



A 1 heure de Lausanne, 2 heures de Lyon et 3 heures de Paris par le TGV, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, regroupant 10 communes dont la Ville de Pontarlier, bénéficie à la fois d'un cadre de vie agréable dans le département le plus vert de France et d'un grand dynamisme économique, rythmant la vie de ses 28 000 habitants.

La Ville de Pontarlier

Recrute

Un Électricien (h/f)

Direction de l'Immobilier de la Forêt et de l'Énergie

Cadre d'Emplois de catégorie C

Au sein de la Direction de l'Immobilier de la Forêt et de l'Énergie, sous l'autorité du Responsable du service Maintenance Bâtimentaire qui compte 18 agents, vous effectuez divers travaux électriques d'entretien, de rénovation, d'aménagement sur l'ensemble des réseaux de la Ville de Pontarlier.

Missions :

- Effectuer la maintenance préventive et les travaux de construction ou de transformation sur les réseaux basse et haute tension HTA ;
- Surveiller, contrôler, maintenir et remettre en état de fonctionnement des équipements et installations ;
- Concevoir et réaliser des modifications sur les installations BT ;
- Vérifier et essayer des organes de sécurité (circuits de secours...) ;
- Intervenir sur les installations d'éclairage public, signalisation routière lumineuse, vidéoprotection, télédétection et télégestion ;
- Effectuer la maintenance des systèmes de régulation et d'automatisme ;
- Installer et désinstaller les installations électriques et les différents éléments d'éclairage (festif, décoratif ou informatif) ;
- Participer à l'astreinte technique et le cas échéant à la viabilité hivernale ;
- Participer en polyvalence à l'ensemble des missions du service.

Compétences requises et savoir-être :

- Connaître la norme NF C 15-100 ;
- Lire et interpréter un plan électrique de montage ou de câblage et savoir réaliser un circuit de câblage électrique ;
- Rechercher et diagnostiquer une panne et/ou un défaut ;
- Savoir établir un schéma électrique à partir d'un réseau existant ;
- Appliquer les règles de sécurité et de protection sur les chantiers ;
- Faire preuve de rigueur, de ponctualité et de disponibilité.

Conditions :

- Formation d'électricien et habilitation électrique requises ;
- Recrutement et rémunération sous conditions statutaires (titulaire ou contractuel) + Régime indemnitaire + Prime annuelle ;
- Poste à temps complet : 38h/semaine, et droit à 11 jours de RTT et 29 jours de congés annuels ;
- Avantages de la collectivité : COS, participation à la mutuelle, ticket mobilité, possibilité de formations...
- Poste à pourvoir dès que possible ou à convenir à Pontarlier.

Adresser une lettre de motivation avec CV avant le 21 décembre 2024 à :
Monsieur le Maire – Direction des Ressources Humaines
56 rue de la République – BP 259 – 25304 PONTARLIER cedex
Courriel : rh@grandpontarlier.fr